Président Fondateur
Gustave CHARPENTIER
Président d'honneur
Pierre BOULEZ

SAMUP : Syndicat des **A**rtistes-Interprètes et Enseignants de La **MU**sique,
de La Danse, des Arts Dramatiques et des Autres Métiers Connexes du Spectacle
- Union Nationale SAMUP -

Le SAMUP et l'ensemble des enseignants ont décidé de suspendre la grève pour la pause estivale

Depuis le 12 février 2025, les Conservatoires Nationaux Supérieurs de Musique et de Danse (CNSMD) de Lyon et de Paris sont le théâtre d'une mobilisation enseignante qui dure depuis cinq mois.

À la suite du préavis de grève déposé par le SAMUP le 12 février 2025, le ministère a accepté de prendre une première mesure de justice sociale en reconnaissant partiellement l'ancienneté des agents en poste. Certains d'entre eux, impliqués depuis parfois trois décennies, subissent un blocage de carrière inadmissible depuis vingt ans.

La détermination des enseignants ne s'est pas démentie, se confrontant à une administration peu réceptive, au risque de compromettre les moments clés de la vie des établissements. Concours d'entrée bâclés, examens de fin d'année dégradés, et étudiants affectés mais restant solidaires de ce mouvement.

Car oui, cette lutte est légitime et les arguments sont sans appel : le temps de travail des accompagnateurs et des assistants est mal défini, leurs grilles salariales sont inférieures à celles de la fonction publique territoriale, et le système statutaire des enseignants des CNSMD, fondé uniquement sur des emplois contractuels, est en cause et doit être réformé.

Le SAMUP et l'ensemble des enseignants ont décidé de suspendre la grève pour la pause estivale et prévoit de déposer un nouveau préavis dès la rentrée pour réclamer un temps de service d'enseignement de 12 heures hebdomadaires pour tous.

En l'absence de toute réaction ou proposition du ministère, nous tenons ce dernier pour responsable de la dégradation de la qualité du service pédagogique, ainsi que de la prolongation du mouvement de grève, qui pourrait s'étendre sur plusieurs mois, voire années, si cela s'avère nécessaire.

François NOWAK secrétaire Général

SAMUP 21 bis Rue Victor Massé 75009 Paris

Samup.synd@gmail.com

Tel 01 42 81 30 38